

LE GROUPEMENT PORTÉ PAR LEGENDRE ÉNERGIE, LAURÉAT DU CONCOURS ENERGIESPRONG DANS LA CATÉGORIE « TOITURE ISOLANTE EN LOGEMENT COLLECTIF »



Prototypage de la Toiture énergie exposée lors du Forum de l'Innovation
Crédit Photo Legendre Energie



Sébastien DEBET, Responsable Produits & Innovations chez Legendre Energie lors de la remise des prix / Crédit Photo Legendre Energie

Le 4 septembre dernier, à l'occasion du Forum de l'Innovation organisé par EnergieSprong à la Cité Fertile de Paris, le groupement porté par Legendre Energie s'est vu remettre le premier prix de l'innovation dans la catégorie Toiture isolante pour sa solution de « Toiture énergie ». Dans le cadre de ce concours, Legendre Energie, filiale du Groupe Legendre, a été accompagnée par l'agence d'architecture Solécité, le bureau d'études Akajoule, le fabricant nantais de panneaux solaires Systovi et par Alisée, Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement.

EnergieSprong : un concours visant à déployer à grande échelle des rénovations « zéro énergie garantie »

Initiée aux Pays-Bas en 2012, la démarche EnergieSprong (*saut énergétique*) propose un standard ambitieux de rénovation des logements à grande échelle (zéro énergie garantie), basé sur une logique de préfabrication et d'industrialisation, selon un cahier des charges précis : atteinte d'un niveau d'énergie zéro garanti pour tous les usages pendant 30 ans, travaux en site occupé réalisés en une semaine, attention forte portée à la satisfaction des occupants en termes d'esthétisme et de confort, solution adaptable à une majeure partie du patrimoine des bailleurs sociaux. Aux Pays-Bas, plus de 4 000 logements ont été rénovés selon ces exigences, et plus de 10 000 le seront dans les prochaines années. Cette approche, qui a donc fait ses preuves, dynamise le marché de la rénovation énergétique. La déclinaison d'EnergieSprong en France a été lancée en 2017 et est portée par l'entreprise GreenFlex. Une expérimentation, réalisée pendant deux ans par des bailleurs sociaux sur plusieurs logements pilotes, a montré la faisabilité technique de la rénovation énergétique mais a également souligné des besoins d'innovations. EnergieSprong a donc décidé, en juillet 2019, de lancer un concours portant sur trois catégories principales : toiture isolante, façade isolante et module énergie. C'est dans la première catégorie que Legendre Energie et ses partenaires ont décidé de se positionner en proposant leur solution lauréate de toiture énergie.

Toiture énergie : la solution lauréate proposée par le groupement Legendre Energie

C'est en proposant une toiture solaire amovible que le groupement Legendre Energie a été désigné, le 4 septembre dernier, lauréat, à l'occasion du Forum de l'innovation qui s'est déroulé à la Cité Fertile à Paris.

Avec une structure en bois, cette « sur-toiture » est recouverte de panneaux solaires photovoltaïques, producteurs d'énergie. L'ensemble vient se poser directement sur les toitures terrasses existantes.

La solution s'adapte aux bâtiments collectifs résidentiels à toiture plate, construits à partir des années 60 & 70, en particulier par les bailleurs sociaux dans une période exempte de toute réglementation thermique. La toiture solaire a été conçue autour de 3 idées majeures :

- Une mise en œuvre rapide, particulièrement en sites occupés,
- Un coût modéré,
- Un haut niveau de performance tant sur le plan thermique que sur le plan de la production d'énergie.

La force de la solution se trouve dans la mutualisation de concepts existants ayant fait leurs preuves (caissons isolés étanches, systèmes de tirants métalliques...) que le groupement Legendre Energie a intégré dans un processus industriel de préfabrication favorisant la construction off-site.

Legendre Energie, pilote de ce groupement, s'est accompagnée de quatre acteurs aux compétences et savoir-faire complémentaires pour imaginer, développer et créer cette toiture énergie.

L'agence d'architecture **Solécité**, créée en 1993 et basée à Nantes (44), a apporté toute son expertise technique de conception et de mise en œuvre et a également apporté une touche d'esthétisme à la solution. **Akajoule**, créé en 2010 et situé à Saint-Nazaire (44), est un bureau d'études spécialisé en efficacité énergétique et en énergies renouvelables. Le groupement est aussi composé du fabricant de panneaux photovoltaïques, **Systovi** qui est localisé à Carquefou (44) et qui fournit les modules solaires, composants essentiels de la solution. **Alisée** (Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Energie et l'Environnement, existante depuis 1991) aura pour rôle, dans le cadre de la mise en œuvre, de communiquer auprès des occupants pour faciliter l'acceptation des travaux qui interviennent en sites occupés.

Le Groupe Legendre démontre une nouvelle fois sa présence sur le secteur de l'innovation

En remportant ce concours porté par EnergieSprong, le Groupe Legendre, via ses équipes Energie, prouve une nouvelle fois sa capacité à innover. Faisant de l'innovation un axe stratégique, il encourage les collaborateurs à imaginer des solutions nouvelles pour répondre à des problématiques structurelles, énergétiques, d'usage...

En 2011, le Groupe Legendre, au travers de sa filiale Ingénova, véritable incubateur de l'entreprise dédié à l'innovation et spécialisé en Recherche & Développement, a débuté une collaboration avec l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Rennes qui a abouti sur la création d'un rupteur thermique devenu, depuis, un produit industriel. Les deux entités ont poursuivi leur partenariat en créant le Labcom Consolidation B-Hybrid, un laboratoire de recherche commun qui a notamment abouti à la création des poutres hybrides béton/acier.

Ce procédé innovant consiste à associer un exosquelette en acier et du béton armé, coulé directement sur site, permettant de multiplier par deux les performances de l'ensemble et d'ainsi augmenter de 12 à 15 mètres, les portées des poutres. Il permet également de gagner en rapidité d'exécution grâce à une mise en œuvre facilitée, la taille et le poids de ces poutres étant bien moindres qu'une poutre classique.

Depuis quelques années, le secteur du Bâtiment subit différentes mutations.

C'est donc dans ce contexte et pour s'adapter à ce nouveau schéma que le Groupe Legendre, et plus particulièrement Ingénova et l'INSA ont créé une chaire industrielle nommée REEXPERIENCE. Celle-ci a pour vocation de mettre au service des entreprises du secteur, des solutions pour une « construction plus raisonnée, efficiente et économe ».

Dans le cadre du concours Energiesprong, les équipes de cette chaire industrielle ont d'ailleurs épaulé le groupement porté par Legendre Energie dans le développement de cette solution innovante de toiture énergie.



LEGENDRE ENERGIE (créée en 2007) est présente sur tout le territoire français mais également sur le plan international dans deux activités : Production d'Énergies Renouvelables (au travers d'Armorgreen pour l'autoconsommation) et Exploitation & Maintenance (ENER24). L'expertise de LEGENDRE ENERGIE s'exprime sur toute la chaîne de valeurs d'un projet : développement, ingénierie technique et conception, réalisation et installation, maintenance, ingénierie financière et exploitation. Elle emploie 55 collaborateurs et a réalisé plus de 600 installations à ce jour.

2 rue de la Mabilais | 35000 Rennes | www.groupe-legendre.com



Acteur incontournable de la construction dans le grand Ouest et en Ile de France, le Groupe Legendre est aujourd'hui présent sur le territoire national et à l'international au travers de ses 3 activités principales : Construction, Immobilier et Energie.

Entreprise familiale rennaise, avec plus de 2 000 salariés et 750 millions d'euros de chiffres d'affaires, elle axe désormais son développement dans des secteurs géographiques où elle peut exporter son savoir-faire et démontrer sa valeur ajoutée. Le Groupe Legendre connaît une croissance soutenue depuis sa création. Sa force est d'avoir su préserver, au fil de son développement, les qualités de proximité et d'indépendance d'un groupe familial bâti sur des valeurs fortes partagées par chaque collaborateur : rigueur, professionnalisme, implication, respect des engagements... et qui posent les fondements d'une autre vision de la construction.

5 rue Louis-Jacques Daguerre – CS 60825 – 35208 RENNES Cedex 02
www.groupe-legendre.com

CHIFFRES CLÉS

- **3 métiers** : Construction, Immobilier, Energie
- **2 000** collaborateurs
- **750** millions d'euros de CA
- **70 ans** d'existence
- **1 siège** : Rennes - **21 agences**

CONTACTS PRESSE

LEGENDRE ENERGIE

Aurélié ALIX

Chef de Projet Marketing & Communication
aurelie.alix@groupe-legendre.com

GROUPE LEGENDRE

Pauline ASTIER- GARESTIER

Directrice Marketing et Communication
pauline.astier@groupe-legendre.com